

# Document d'entrée en première relation

## Carte d'identité professionnelle

(Conforme à l'article 325-5 du règlement général de l'AMF et à l'article L521-2 du code des assurances)



## Conseil en Gestion de Patrimoine

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseillers en Gestion de Patrimoine

### **Sarl EGA**

Au capital de 161.000 euros

N° SIREN RCS Lyon B 334 039 617

Attestation d'assurance RCP et de garanties financières N°112 786 342 (MMA ENTREPRISES)

### **Siège social**

34-36 Route de St Romain

69450 ST CYR AU MONT D'OR

Tel. 04 37 64 27 27

E-mail : [contact@grosselin-ega.fr](mailto:contact@grosselin-ega.fr)

EGA est un cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine dont l'exercice requiert des statuts réglementés en fonction de la nature des différentes missions qui lui sont confiées.

Ce document recense et présente, conformément aux obligations légales et réglementaires, les informations qui doivent être portées à la connaissance de ses clients et prospects patrimoniaux.

## Statuts réglementés

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro : 07 001 921 (consultable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Ci-après la liste de nos statuts réglementés :

### Conseiller en investissements financiers

- ✓ Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseillers en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- ✓ Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers. La rémunération se fait par honoraires ou par rétrocessions de commissions sur les instruments financiers conseillés par son intermédiaire.
- ✓ Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **Néant**

### Intermédiaire en assurance

- ✓ Courtier en assurance positionné dans la catégorie 'B' n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.
- ✓ Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (participation > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : **Néant**

### Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, vous nous autorisez, sauf avis contraire de votre part, à communiquer avec vous par le biais d'une adresse e-mail qui sera collectée dans le recueil d'informations patrimoniales

### Protection des données personnelles

- ✓ Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.
- ✓ Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Matthieu GROSSELIN en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).
- ✓ Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).
- ✓ Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.
- ✓ Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.
- ✓ Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [contact@grosselin-ega.fr](mailto:contact@grosselin-ega.fr).
- ✓ Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.

## Informations relatives au traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- ✓ Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))
- ✓ Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL ([www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) – [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr))

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

## Autorités de tutelle

- ✓ Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.
- ✓ Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e) ..... atteste avoir reçu ce document d'entrée en relation.

Fait à ..... le .....

Signature du client